

SICAV BH OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total du bilan de 83.709.524 Dinars , un actif net de 83.166.403 Dinars et un bénéfice de la période de 1.399.293 Dinars.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société« SICAVBH OBLIGATAIRE », comprenant le bilan au 31 Décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV BH OBLIGATAIRE arrêtés au 31 Décembre 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur :

- La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV BH OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- La note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré par la Société SICAV BH OBLIGATAIRE au titre des obligations «Servicom 2016» ainsi que les intérêts s'y rattachant, et ce suite aux échéances impayées de cet emprunt obligataire suite aux difficultés rencontrés par la Société « Servicom », à l'accord de restructuration de l'emprunt obligataire « Servicom 2016 » validé par l'assemblée générale spécial des porteurs des obligations en date du 01/10/2019, et à la nouvelle échéance impayée du 12/12/2019 .

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur ces questions.

Autres obligations légales et réglementaires

- ✓ Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie.
- ✓ La valeur comptable des placements en valeurs mobilières représente une quote-part de 87,34% de l'actif de la société SICAV BH Obligataire, ce qui est en dépassement du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.
- ✓ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie :
 - 11,48% de son actif en titres émis ou titres garantis par « AMEN BANK »,
 - 10,30% de son actif en titres émis ou titres garantis par « BH BANK »,
 - 14,85% de son actif en titres émis ou titres garantis par « BNA BANK»,
 - 12,81% de son actif en titres émis ou titres garantis par « ATL Leasing »,

Ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 15 février 2020

Le commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
Arrêté au 31/12/2019
(Unité : En Dinars)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	73 109 264	84 203 762
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		4 154 924	1 936 480
b - Obligations et Valeurs assimilées		68 954 340	82 267 282
c - Autres Valeurs		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		10 545 552	22 406 638
a - Placements monétaires	3-3	3 495 005	4 920 303
b - Disponibilités		7 050 547	17 486 335
AC 3 - Créances d'exploitation	3-5	54 708	6 073
TOTAL ACTIF		83 709 524	106 616 473
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	107 553	132 952
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	435 568	439 928
TOTAL PASSIF		543 121	572 880
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-6	78 496 735	100 413 272
CP 2 - Sommes distribuables		4 669 668	5 630 321
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		752	256
b - Sommes distribuables de l'exercice		4 668 916	5 630 065
ACTIF NET		83 166 403	106 043 593
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		83 709 524	106 616 473

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 Octobre au 31 Décembre 2019
(Unité : en Dinars)

Notes	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	1 116 671	4 740 414	1 279 087	4 775 349
a - Dividendes		0	0	0	78 123
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		1 116 671	4 740 414	1 279 087	4 697 222
c - Revenus des autres valeurs		0	0	0	4
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	368 090	1 728 122	553 075	2 896 176
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 484 761	6 468 536	1 832 162	7 671 525
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	106 693	465 946	132 069	583 002
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 378 068	6 002 590	1 700 093	7 088 523
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	39 152	161 687	26 829	183 553
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 338 916	5 840 903	1 673 264	6 904 970
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-577 775	-1 171 987	-752 569	-1 274 905
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		761 141	4 668 916	920 695	5 630 065
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		577 775	1 171 987	752 569	1 274 905
* Variation des +/- values potentielles sur titres		40 830	121 566	25 201	11 977
* +/- values réalisées sur cession des titres		21 813	103 915	0	0
* Frais de négociation des titres		-2 266	-2 266	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 399 293	6 064 119	1 698 465	6 916 947

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 Octobre au 31 Décembre 2019

(Unité : en Dinars)

	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	1 338 916	5 840 903	1 673 264	6 904 970
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	40 830	121 566	25 201	11 977
c - +/- values réalisées sur cession de titres	21 813	103 915	0	0
d - Frais de négociation de titres	-2 266	-2 266	0	0
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	0	5 351 668	0	4 971 483
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	24 343 296	93 572 118	11 272 595	105 130 279
* Capital	23 454 400	90 558 200	10 930 400	102 490 700
* Régularisation des sommes non distrib.	-316 050	-1 297 185	-169 193	-1 595 332
* Régularisation des sommes distrib.	1 204 946	4 311 102	511 388	4 234 911
b - Rachats	34 340 079	117 161 759	26 632 311	144 104 844
* Capital	32 997 900	112 996 200	25 764 000	139 483 000
* Régularisation des sommes non distrib.	-440 632	-1 595 432	-395 683	-2 164 826
* Régularisation des sommes distrib.	1 782 811	5 760 991	1 263 994	6 786 669
VARIATION DE L'ACTIF NET	-8 597 489	-22 877 190	-13 661 251	-37 029 101
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	91 763 892	106 043 593	119 704 844	143 072 694
b - En fin de période	83 166 403	83 166 403	106 043 593	106 043 593
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	890 866	1 019 811	1 168 147	1 389 734
b - En fin de période	795 431	795 431	1 019 811	1 019 811
VALEUR LIQUIDATIVE	104,555	104,555	103,984	103,984
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,97%	5,86%	5,85%	5,37%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SICAV BH OBLIGATAIRE :

SICAV BH OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 juin 1997, et a reçu l'agrément du ministre des finances le 14 avril 1997.

1- Référentiel d'élaboration des états financiers:

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2019, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués:

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon.

2-2 Evaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées:

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres valeurs du portefeuille titres et des placements monétaires.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que «somme non distribuable». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que «somme non distribuable». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3-1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à **73 109264** Dinars, contre un solde de **84 203762** Dinars au 31/12/2018. L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 31 Décembre 2019 se détaillent ainsi:

Titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 31.12.2019	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
<i>Obligations de sociétés</i>		66 601 926,550	68 954 340,013	82,37%	82,91%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	20 000	666 120,000	673 505,054	0,80%	0,81%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	15 000	499 558,846	508 231,596	0,61%	0,61%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	5 000	166 055,186	168 946,103	0,20%	0,20%	-
AMEN BANK SUB 2010	40 000	1 599 657,143	1 636 487,145	1,95%	1,97%	-
AMEN BANK SUB 2011-1	40 000	800 000,000	810 346,666	0,97%	0,97%	-
AMEN BANK SUB 2010	35 000	1 399 895,000	1 432 121,252	1,71%	1,72%	-
AMEN BANK SUB 2016-1	40 000	1 600 000,000	1 610 639,781	1,92%	1,94%	-
AMEN BANK SUB 2016-1	30 000	2 400 000,000	2 416 175,342	2,89%	2,91%	-
ATB SUB 2017	37 500	3 750 000,000	3 983 738,400	4,76%	4,79%	-
ATL 2015-1	20 000	1 200 000,000	1 235 415,082	1,48%	1,49%	BBB
ATL 2013/1	10 000	200 000,000	207 571,288	0,25%	0,25%	BBB
ATL 2013-2	5 000	100 000,000	100 739,672	0,12%	0,12%	BBB
ATL 2014-3	5 000	100 000,000	105 430,356	0,13%	0,13%	BBB
ATL 2016-1	30 000	2 400 000,000	2 476 432,787	2,96%	2,98%	BBB
ATL 2017-1	50 000	5 000 000,000	5 249 600,000	6,27%	6,31%	BBB
ATL 2018-1 (B) TV	10 000	800 000,000	829 130,850	0,99%	1,00%	BB
ATL SUB 2017	5 000	500 000,000	506 666,302	0,61%	0,61%	BB
ATTIJARI BANK SUB 2015	10 000	200 000,000	202 043,617	0,24%	0,24%	-
ATTIJARI LEASING 2015-1	10 000	200 000,000	208 462,027	0,25%	0,25%	BB+
ATTIJARI LEASING 2015-2	4 000	80 000,000	80 094,251	0,10%	0,10%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-1	20 000	1 600 000,000	1 643 637,158	1,96%	1,98%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 5 ANS	5 000	300 000,000	315 291,617	0,38%	0,38%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 7 ANS	5 000	500 000,000	526 152,329	0,63%	0,63%	BB+
BH 2009	75 000	2 880 050,000	2 880 383,639	3,44%	3,46%	-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	30 000	426 000,000	437 872,912	0,52%	0,53%	-
BH 2013-1 VAR TMM+1.80%	20 000	284 000,000	295 045,417	0,35%	0,35%	-
BH SUB 2015	5 000	100 000,000	103 509,946	0,12%	0,12%	-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	50 000	4 000 000,000	4 216 866,413	5,04%	5,07%	-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	700	56 000,000	59 036,130	0,07%	0,07%	-
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2.1%	6 000	600 000,000	636 075,241	0,76%	0,76%	-
BNA SUB 2009	25 000	832 800,000	859 232,558	1,03%	1,03%	-
BNA SUB 2017-1	40 000	4 000 000,000	4 145 621,917	4,95%	4,98%	-
BNA SUB 2017-1	24 000	2 400 000,000	2 487 373,150	2,97%	2,99%	-
BNA SUB 2018-1 TV	10 000	800 000,000	824 464,314	0,98%	0,99%	-
BNA SUB 2018-1 TV	50 000	4 000 000,000	4 122 321,570	4,92%	4,96%	-
BTE 2010 (A) 10 ANS TX VAR	7 000	70 000,000	71 360,593	0,09%	0,09%	-
BTK 2009 (C)	15 000	599 550,000	634 020,110	0,76%	0,76%	-
CIL 2014-2	3 000	60 000,000	63 358,159	0,08%	0,08%	BBB-
CIL 2015-1	5 000	100 000,000	103 344,262	0,12%	0,12%	BBB-

Titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 31.12.2019	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
CIL 2015-2	3 000	60 000,000	60 633,798	0,07%	0,07%	BBB-
CIL-2016-2	5 000	300 000,000	315 780,821	0,38%	0,38%	BBB-
CIL 2017-1	3 000	180 000,000	185 636,910	0,22%	0,22%	BBB-
CIL-2016-1	5 000	200 000,000	207 540,984	0,25%	0,25%	BBB-
AMEN BANK SUB 2008	7 500	337 500,000	348 956,507	0,42%	0,42%	-
ATTIJARI LEASING SUB 2014	5 000	200 000,000	200 203,278	0,24%	0,24%	B+
HL 2013/2	5 000	200 000,000	209 891,288	0,25%	0,25%	BB
HL 2014-1	6 000	240 000,000	242 584,898	0,29%	0,29%	BB-
HL 2015-1	10 000	200 000,000	208 303,342	0,25%	0,25%	BB
HL SUB 2015-1 (A)	5 000	100 000,000	100 626,060	0,12%	0,12%	B
HL 2015-2	5 000	200 000,000	209 330,492	0,25%	0,25%	BB
HL 2016-1	20 000	800 000,000	825 083,617	0,99%	0,99%	BB
HL 2016-2	20 000	1 600 000,000	1 609 359,781	1,92%	1,94%	BB
HL 2017-1 (A)	5 000	300 000,000	316 347,946	0,38%	0,38%	BB
HL 2017-1 (B)	5 000	500 000,000	527 958,904	0,63%	0,63%	BB
HL 2017-3	15 000	1 500 000,000	1 592 219,178	1,90%	1,91%	BB
HL SUB 2018-1 (A) TV	7 500	600 000,000	628 063,874	0,75%	0,76%	B+
HL SUB 2018-1 (A) TV	10 000	800 000,000	837 418,499	1,00%	1,01%	B+
ML SUB 2018-1 (A) TV	4 500	360 000,000	379 336,278	0,45%	0,46%	BB
ML SUB 2018-1 (A) TV	20 000	1 600 000,000	1 685 939,011	2,01%	2,03%	BB
MODERN LEASING 2012	25 000	500 000,000	522 580,821	0,62%	0,63%	A-
SERVICOM 2016 (*)	5 000	400 000,000	400 000,125	0,48%	0,48%	CCC+
STB 2008/1	5 000	156 250,375	163 228,084	0,19%	0,20%	-
STB 2010/1 (B)	20 000	799 400,000	825 700,697	0,99%	0,99%	-
STB SUB 2019-1 (A) TMM+2.3%	5 000	500 000,000	503 602,626	0,60%	0,61%	-
TL 2014-2	10 000	400 000,000	401 159,344	0,48%	0,48%	BBB+
TL 2017-1	10 000	1 000 000,000	1 035 559,452	1,24%	1,25%	BBB+
TL 2017-2	10 000	1 000 000,000	1 058 770,411	1,26%	1,27%	BBB+
TL SUB 2016 (A)	10 000	600 000,000	630 583,233	0,75%	0,76%	BB+
TLF 2019-1(B) TF	7 500	750 000,000	785 965,479	0,94%	0,95%	BBB
TLF 2019-1 (B) TF	4 000	400 000,000	419 131,142	0,50%	0,50%	BBB
TLF2019-1 (A) TV	7 500	750 000,000	781 935,809	0,93%	0,94%	BBB
UIB 2009 TRANCHE (B)	30 000	999 090,000	1 019 282,884	1,22%	1,23%	-
UIB SUB 2016 (A)	10 000	600 000,000	635 033,425	0,76%	0,76%	-
UNIFACTOR 2015	5 000	200 000,000	213 846,009	0,26%	0,26%	BB
Titres des OPCVM		3 951 124,560	4 154 924,090	4,96%	5,00%	
TUNISIE SICAV	22 030	3 951 124,560	4 154 924,090	4,96%	5,00%	-
Total Général		70 553 051,110	73 109 264,103	87,34%	87,91%	

Les entrées au portefeuille titres ont enregistré au cours du quatrième trimestre 2019, **900 000** Dinars sous forme d'obligations de sociétés, et **200 028** Dinars sous forme de titres des OPCVM.

Les sorties du portefeuille titres au cours du quatrième trimestre 2019 concernent le remboursement des obligations des sociétés échus pour un montant de **3 450 000** Dinars, et la cession de titres des OPCVM pour un montant de **573 976** Dinars.

(*)Emprunt Obligataire « SERVICOM 2016 »

Les cinquième et sixième échéances de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » prévues respectivement pour le 12 Février 2019 et le 12 Août 2019, n'ont pas été réglé aux échéances convenus.

La SICAV BH Obligataire a procédé au reclassement de ces échéances impayées, dont le montant en principal s'élève à 100.000 Dinars, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitations ». La SICAV BH Obligataire a procédé aussi à la suspension de la comptabilisation des produits d'intérêts sur cet Emprunt Obligataire, et à la constatation d'une dépréciation sur l'échéance impayée du 12/02/2019 dont le montant en principal s'élève à 50.000 Dinars.

SICAV BH Obligataire a poursuivi des discussions en coordination avec l'ensemble des souscripteurs de l'emprunt obligataire « Servicom 2016 » avec les dirigeants de la Société « Servicom ». Ces échanges ont abouti à un accord de restructuration de cet emprunt validé par l'assemblée Générale spécial des souscripteurs du 01/10/2019. Cet accord porte principalement sur la modification du taux de rémunération de l'emprunt qui passe de 8.2% à 11.6%, et le rééchelonnement de la créance.

L'accord porte sur le rééchelonnement de la créance en principal sur des échéances allant du 12/12/2020 au 12/12/2024, et le rééchelonnement des intérêts couru sur des échéances allant du 12/12/2019 au 12/12/2024.

L'accord prévoit aussi le nantissement en premier rang des actions détenues par « Servicom » dans ses filiales « Servitrade SA » et « Servicom Industries SA » au profit des souscripteurs en garantie de remboursement de l'emprunt obligataire. Les actions nantis au profit de SICAV BH OBLIGATAIRE se rapportent à 33.333 actions dans le capital de la société « Servitrade SA » et 16.667 actions dans le capital de la société « Servicom Industries SA ». Le montant nominal de ces actions s'élève à 500.000 Dinars.

L'échéance du 12/12/2019, qui correspond à une fraction des intérêts courus du 12/08/2018 au 12/12/2019, et dont le montant net s'élève à 26 667 Dinars n'a pas été payée à l'échéance convenu.

Suite à l'accord précité, La SICAV BH OBLIGATAIRE a opté à ne pas reclasser les montants impayés présentés parmi la rubrique « Créances d'exploitation » et dont la fraction en principal s'élève à 100.000 Dinars, au niveau de la rubrique « Portefeuille – titres ». Le reclassement sera opéré dès que la SICAV sera en mesure de s'assurer de la capacité de l'émetteur de respecter le nouvel accord conclu.

Compte tenu du fait que les montants impayés au 12/12/2019 constituent des intérêts dont la comptabilisation a été déjà suspendue depuis le deuxième trimestre 2019, des garanties obtenues par la SICAV BH OBLIGATAIRE, et de la dépréciation comptabilisée au cours du deuxième trimestre pour un montant de 50.000 Dinars, la SICAV BH OBLIGATAIRE n'a pas constaté de dépréciation complémentaire sur les obligations « SERVICOM 2016 » au cours du 4ème trimestre 2019.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 116 671** Dinars pour la période allant du 01/10/2019 au 31/12/2019 contre **1 279 087** Dinars pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Période Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Période Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Période Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Revenus des obligations	1 116 671	4 736 316	1 273 541	4 675 282
Revenus des titres de l'Etat	0	4 099	5 546	21 940
Revenus des titres des FCC (*)	0	0	0	4
Dividendes	0	0	0	78 123
Total	1 116 671	4 740 414	1 279 087	4 775 349

(*) FCC : Fonds Communs de Créances

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à **3 495 005** Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Qté	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2019	% Actif	Emetteur	Note
Billets de Trésorerie				3 475 024,777	3 495 004,955	4,18%		
BDT081219/070120LIG*	70	30	10,8	3 475 024,777	3 495 004,955	4,18%	LIG	
Total				3 475 024,777	3 495 004,955	4,18%		

* Les billets de trésorerie émis par la société Loukil Investment Group(LIG) et souscrit par SICAV BH OBLIGATAIRE font l'objet d'un nantissement d'un placement à terme souscrit auprès de la BH Bank pour un montant de 3,5 MDT en garantie de remboursement des billets.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent **368 090** Dinars pour la période allant du 01/10/2019 au 31/12/2019 contre **533075** Dinars pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Intérêts des comptes à terme	257 183	1 192 196	406 003	1 843 833
Intérêts des billets de trésorerie	83 716	410 101	105 800	348 868
Intérêts des certificats de dépôt	27 191	125 825	41 272	703 475
Total	368 090	1 728 122	553 075	2 896 176

3-5 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à **54 708** Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Titres de créance échus*	50 104	104
Retenues à la source sur titres de créances	4 603	5 968
Total	54 708	6 073

(*) Les sommes se rapportant à la cinquième et sixième échéance échue et impayée de l'emprunt obligataire «SERVICOM 2016» et dont le montant s'élève respectivement à 67.370 Dinars, et 50.000 Dinars ont été reclassées parmi les Titres de créances échus. Une moins-value potentielle de 50.000 Dinars a été constatée sur la fraction (principal) de la créance. Les fractions intérêts conventionnels et Intérêts de retard se rapportant à la cinquième échéance ont fait l'objet de réservation d'intérêts pour un montant de 17.370 Dinars.

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2019, se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Capital au 1 er Janvier		
Montant	100 413 272	136 824 100
Nombre de titres	1 019 811	1 389 734
Nombre d'actionnaires	1 073	1 160
Souscriptions réalisées		
Montant (Nominal)	90 558 200	102 490 700
Régul. des sommes non distribuables	-1 297 185	-1 595 332
Nombre de titres émis	905 582	1 024 907
Rachats effectués		
Montant (Nominal)	112 996 200	139 483 000
Régul. des sommes non distribuables	-1 595 432	-2 164 826
Nombre de titres rachetés	1 129 962	1 394 830
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	121 566	11 977
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	103 915	0
Frais de négociation des titres	-2 266	0
Capital au 31 Décembre		
Montant	78 496 735	100 413 272
Nombre de titres	795 431	1 019 811
Nombre d'actionnaires	972	1 073

3-7 Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à **107 553** Dinars contre **132 952** Dinars au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération du gestionnaire à payer	106 363	131 772
Rémunération du dépositaire à payer	1 190	1 180
Total	107 553	132 952

3-8 Autres Créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à **435 568** Dinars contre **439 928** Dinars au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Jetons de présence	15 000	15 000
Actionnaires dividendes à payer	383 131	383 117
Etat retenues à la source	26	53
Honoraires commissaire aux comptes	27 807	26 054
Redevances CMF à payer	8 338	9 865
TCL à payer	1 089	5 663
Autres rémunérations	177	176
Total	435 568	439 928

3-9 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du dépositaire qui s'élève à **1 180** DT TTC par an et calculée conformément aux dispositions de la convention de dépôts avec la BH BANK, ainsi que la rémunération du gestionnaire calculé conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue avec la BH INVEST sur la base d'un taux de 0,45% TTC de l'actif net quotidien.

La charge de gestion pour la période allant du 01/10/2019 au 31/12/2019 s'élève à **106 693** Dinars contre **132 069** Dinars pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	106 363	464 746	131 772	581 822
Rémunération du dépositaire	330	1 200	297	1 180
Total	106 693	465 946	132 069	583 002

3-10 Autres charges

Ce poste enregistre principalement la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, la T.C.L et la rémunération mensuelle du Directeur Général. Les autres charges s'élèvent à **39 152** Dinars pour la période allant du 01/10/2019 au 31/12/2019 contre **26 829** Dinars pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Redevances CMF	23 636	103 277	29 281	129 294
Honoraires commissaire aux comptes	6 567	26 054	-8 036*	14 746
Jetons de présence	3 792	15 000	3 781	15 000
Rémunération du Directeur Général	517	2 118	524	2 118
Autres Impôts et taxes	0	200	0	0
TCL	4 636	13 268	736	21 779
Autres charges	4	1 771	544	616
Total	39 152	161 687	26 829	183 553

* Une reprise sur la charge d'honoraire du commissaire aux comptes a été constatée au cours du 4^{ème} trimestre de l'exercice 2018, afin de refléter la charge réelle de l'exercice. La charge d'honoraire de l'exercice est indexée sur le total actif au 31/12/2018, ce dernier en baisse continue tout au long de l'exercice 2018.